

Comment se protéger contre le vol d'identité



En quoi consiste le vol d'identité ?

Il y a vol d'identité (la catégorie de crime qui augmente le plus rapidement) lorsque quelqu'un s'approprie votre nom et d'autres renseignements personnels en vue de prendre votre identité pour avoir accès à vos finances, effectuer des achats et contracter des emprunts en votre nom ou commettre d'autres crimes.

En plus des noms, des adresses et des numéros de téléphone, les usurpateurs volent des numéros d'assurance sociale, des numéros de permis de conduire, de l'information sur les cartes de crédit et de débit, des cartes bancaires, des cartes d'appel, des certificats de naissance et des passeports. Une fois ces renseignements volés, ils peuvent être utilisés pour financer une série d'achats et ouvrir de nouveaux comptes bancaires ou pour réexpédier votre courrier et présenter des demandes de prêts, de cartes de crédit et de prestations sociales.

Deux grands agents d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, indiquent qu'elles reçoivent chacune environ de 1 400 à 1 800 plaintes de vol d'identité canadienne chaque mois.

Lutte contre le vol d'identité

Postes Canada lutte depuis longtemps contre le vol d'identité. Le groupe Sécurité générale à Postes Canada prend activement part à des enquêtes conjointes sur des cas de vol d'identité avec les services policiers locaux, provinciaux et fédéraux et il agit continuellement à titre d'intermédiaire auprès de ces organismes en vue de recommander des améliorations à apporter à différents produits et services. De plus, des employés de Postes Canada expérimentés et avertis parviennent fréquemment à prévenir les fraudes avec l'aide de clients.

Façon dont les voleurs obtiennent vos renseignements personnels

Voici quelques techniques fréquemment utilisées par les voleurs pour obtenir de façon frauduleuse des renseignements personnels :

- En volant du courrier, comme des relevés bancaires et de carte de crédit, des offres de carte de crédit ainsi que des nouveaux renseignements sur les chèques et fiscaux, avant la livraison.
- En forçant des boîtes aux lettres d'immeubles d'habitation, communautaires et résidentielles pour voler le courrier.
- En remplissant un formulaire de changement d'adresse frauduleux pour réexpédier votre courrier ailleurs.
- En fouillant dans les ordures des gens ou des entreprises ou encore dans les dépotoirs publics.
- En forçant les boîtes aux lettres, les boîtes de livraison et autres biens de Postes Canada pour voler le courrier d'arrivée ou de sortie.

Façon de se protéger contre le vol d'identité

Voici un certain nombre de précautions faciles à prendre pour réduire les risques de vol d'identité :

- Faire attention quand on donne des renseignements personnels, surtout sur le réseau Internet.
- Donner des renseignements personnels au téléphone ou par le courrier seulement lorsqu'on a entrepris soi-même des démarches ou qu'on connaît la personne avec qui on transige.
- Protéger son courrier ; déposer le courrier de sortie dans les boîtes aux lettres du bureau de poste ou à son bureau de postelocal et récupérer son courrier dans sa boîte aux lettres rapidement après la livraison.
- Remplir un *Avis de changement d'adresse* à Postes Canada à son bureau de poste local ou en ligne à www.postescanada.ca

et mettre toutes les institutions financières avec qui on fait affaire au courant de son changement d'adresse, avant son déménagement.

- Prêter attention à ses cycles de facturation; si des factures de carte de crédit ou de service public n'arrivent pas, communiquer immédiatement avec les émetteurs pour vérifier si les factures n'ont pas été réexpédiées de façon frauduleuse.
- Si on part ou qu'on est incapable de récupérer son courrier pour une raison ou pour une autre, le faire ramasser par un voisin digne de confiance ou se rendre à son bureau de poste local ou sur Internet à www.postescanada.ca afin de remplir une *Demande de retenue du courrier*.
- Faire attention lorsqu'on jette quelque chose; le bac à recyclage ou la poubelle peuvent être surveillés. Déchiqueter les documents qui contiennent des renseignements financiers personnels, comme les relevés, les offres de carte de crédit, les copies de demandes de crédit, les reçus et les formulaires d'assurance.
- Communiquer avec le Service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177 si votre courrier tarde à arriver pour une période inhabituelle, basé sur votre cycle de livraison.

Si vous croyez que vous êtes victime de vol d'identité, il est très important d'agir immédiatement en signalant l'incident à l'organisation concernée.

Que faire si à votre avis, vous êtes victime de vol d'identité

- Avisez les créanciers ou les institutions financières immédiatement si vous avez égaré vos cartes bancaires ou vos cartes de crédit ou d'identité ou qu'on vous les a volées.
- Faites une déclaration à votre service de police local.
- Annulez les cartes de crédit et avisez les services publics et les organismes gouvernementaux.
- Vérifiez votre dossier de crédit auprès de l'agence d'évaluation du crédit :
 - **Equifax Canada** :
1 800 465-7166, www.equifax.com/EFX_Canada
 - **Trans Union Canada** :
1 877 525-3823 www.tuc.ca/TUCorp/home.asp
- Activités frauduleuses :
 - **Crime économique en ligne** :
www.recol.ca
 - **Phonebusters*** :
1 888 495-8501, www.phonebusters.com

*Phonebusters est un centre national d'appels de lutte contre la fraude, pris en charge par les services de police, dont la GRC. Le centre prend les plaintes et les achemine au service de police concerné.

Façon de savoir si vous risquez d'être une victime de vol d'identité

Voici quelques éléments auxquels il faudrait porter attention parce qu'ils pourraient indiquer que vous êtes une victime de vol d'identité :

- Votre relevé bancaire, vos activités en ligne ou votre carnet de banque comprennent des transactions que vous n'avez pas faites ou autorisées.
- Un créancier vous informe qu'une demande de crédit a été reçue avec votre nom et votre adresse, mais vous ne l'avez pas remplie.
- Vous recevez des relevés de carte de crédit ou d'autres factures en votre nom qui ne vous appartiennent pas.
- Vous ne recevez plus vos relevés de carte de crédit ou de compte bancaire en bonne et due forme, ou vous remarquez qu'une partie de votre courrier n'est pas livrée.
- Une agence de recouvrement vous indique qu'elle vient percevoir un montant pour un compte à découvert à votre nom, mais vous ne connaissez pas ce compte.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité du courrier, consultez notre site Web www.postescanada.ca/securitepostale